



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3287 — Mardi 17 Février 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN – ASSAD – 2

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES
DE L'EMPRUNT « E.O AL 2001-1 » TRANCHE B 3

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES
DE L'EMPRUNT « E.O AL 2002-1 » 3

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE EL WIFACK LEASING 4-6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2008 :

- SICAV SECURITY
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV BNA

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN

- ASSAD -

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7 - 2013 Tunisie -

Dans le cadre de notre devoir d'information et suite à la publication de certains commentaires relatifs aux indicateurs d'activité ASSAD du 4^{ème} trimestre 2008 et principalement sur l'effet de la conjoncture actuelle quant à nos ventes à l'export, nous tenons à apporter les éclaircissements suivant :

Jusqu'à ce jour, nous n'avons enregistré aucune baisse de la demande à l'export.

Bien au contraire :

- Les quantités de batteries vendues à l'export, au cours du 4^{ème} trimestre 2008, ont été pratiquement les mêmes qu'au 4^{ème} trimestre 2007.
- Les quantités vendues au cours du mois de janvier 2009 sont en hausse de 68% par rapport à janvier 2008.
- Le carnet de commande du mois de février 2009 enregistre une hausse de l'ordre de 40% par rapport au même mois 2008.

Ainsi l'augmentation, pour les deux premiers mois 2009 est de plus de 50%.

Ceci nous laisse confiant quant à la réalisation de nos objectifs pour l'année 2009 et continuons, comme communiqué précédemment, à estimer que le potentiel de croissance de nos ventes reste largement confortable même si le marché mondial de l'automobile aura à stagner ou à régresser.

Nous rappelons que notre nouvelle ligne d'assemblage de batteries entrera en exploitation au 2^{ème} semestre 2009. Elle nous permettra d'augmenter notre capacité de production pour les années à venir et d'améliorer davantage notre compétitivité.

Cet investissement démontre bien notre confiance en l'avenir et en la poursuite de notre croissance conformément à notre stratégie.

En conclusion nous tenons à assurer, encore une fois, nos actionnaires que la crise actuelle n'aura pas d'impact significatif sur l'activité de notre groupe.

Lors de notre introduction en bourse, nous avons été prudents et mesurés dans l'établissement de nos prévisions. Depuis, nous avons continué à l'être et persévérons à être transparents, convaincus que notre développement est tributaire de la confiance de toutes les parties prenantes à notre entreprise.

Monsieur Jalel ZEMNI, Directeur Financier et responsable de l'information est toujours à la disposition de nos actionnaires pour toute information.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

REMBOURSEMENT ANTICIPE
D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES (suite)

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT «E.O AL 2001-1» TRANCHE B

La société Amen Lease, société en liquidation, porte à la connaissance des porteurs des obligations «E.O AL 2001-1» tranche B qu'elle a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt augmenté des intérêts courus à la date de règlement.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	30,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	1,350 dinars
Intérêts nets par obligation	1,080 dinars
Total brut par obligation	31,350 dinars
Total net par obligation	31, 080 dinars

Date de règlement : 29 mars 2009

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations «E.O AL 2001-1» tranche B ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.

2007 - AS - 3294

— *** —

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT «E.O AL 2002-1»

La société Amen Lease, société en liquidation, porte à la connaissance des porteurs des obligations « E.O AL 2002-1» qu'elle a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt augmenté des intérêts courus à la date de règlement.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	16,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	0,496 dinars
Intérêts nets par obligation	0,397 dinars
Total brut par obligation	16,496 dinars
Total net par obligation	16,397 dinars

Date de règlement : 15 mars 2009

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations «E.O AL 2002-1» ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.

2007 - AS - 3295

AUGMENTATION DE CAPITAL

AVIS DES SOCIETES (suite)

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EL WIFACK LEASING

Avenue Habib Bourguiba – 4100 Médenine – BP 356.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société EL WIFACK LEASING, réunie le **07 octobre 2008**, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 5 MD pour le porter de 10 MD à 15 MD par l'émission de 1.000.000 actions de 5 dinars de nominal à souscrire en numéraire au prix d'émission de 6,5 dinars soit moyennant une prime d'émission de 1,5 dinar, et ce à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Par ailleurs, ladite assemblée a délégué au niveau de sa troisième résolution tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation. Dans le cadre de cette délégation, le conseil d'administration du **04 novembre 2008** a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 6,5 dinars, leur date de jouissance au 1^{er} janvier 2009 et a délégué au président directeur général le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de ladite augmentation.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 5 MD par souscription en numéraire et par émission de 1.000.000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

➤ **Prix d'émission :**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 6,5 DT, soit 5 DT de valeur nominale et 1,5 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

➤ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** A raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. EL WIFACK LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires des droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les actions non souscrites à titre irréductible seront réparties entre les demandeurs de souscription aux actions à titre réductible proportionnellement aux droits de souscription exercés lors de la souscription à titre irréductible et dans la limite de leurs demandes.

AUGMENTATION DE CAPITAL - EL WIFACK LEASING - (Suite)**Période de souscription :**

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **16/02/2009** au **10/03/2009** inclus^{*}.

Ouverture des souscriptions au public :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public à partir du **18 mars 2009** au **16 mai 2009** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les 3 mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **16 mai 2009**.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de la Société Tunisienne de Banque (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 6,5 DT, soit 5 DT représentant la valeur nominale de l'action et 1,5 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Société Tunisienne de Banque – STB – agence Medenine – sous le N ° 028.151.861/0

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **23 mars 2009**.

Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par un certificat délivré par la Société Tunisienne de Banque, sur présentation des bulletins de souscription.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse. Les actions nouvelles éventuellement non souscrites sont offertes au public à partir du 18 mars 2009 jusqu'au 16 mai 2009 inclus.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles souscrites (1.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2009**.

Cotation en Bourse :Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 2.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de EL WIFACK LEASING inscrites au marché principal de la cote de la Bourse seront négociées à partir du **16 février 2009**, droits de souscription détachés.

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 10/03/2009 sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE «STB 2008/2» - (Suite)

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « STB 2008/2 » seront émises pour une durée de **16 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **8,5 ans** pour le présent emprunt.

Duration : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **6,382 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/02/2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/02/2009**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de **6,250 dinars** par obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le **18/02/2025**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **18 février** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **18/02/2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **05/02/2009** et clôturées sans préavis et au plus tard le **18/02/2009**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission, et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **06/03/2009** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 06/03/2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **05/02/2009** aux guichets de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis.

Tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « STB 2008/2 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Société Tunisienne de Banque.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : Le présent emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse : La Société Tunisienne de Banque s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « STB 2008/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisienne de Banque s'engage, dès la clôture de l'emprunt « STB 2008/2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-0639** en date du **20 janvier 2009** et du document de référence « STB 2008/2 » enregistré auprès du CMF sous le n° **09-001** en date du **20 janvier 2009**, sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi Nouira –1001– Tunis, de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis, sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 FEVRIER 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		4,771%	1 000,888
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,835%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,843%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,882%	1 020,170
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,078%	1 025,336
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 034,234
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,298%	1 096,724
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,325%	1 133,344
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,393%	1 080,148
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,586%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,758
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,824%	
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,953

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 16/02/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 17/02/2009	PLUS OU MOINS VALUE								
					DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %							
SICAV OBLIGATAIRES													
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	126,128	126,142	0,582	0,46%							
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	104,053	104,064	0,520	0,50%							
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,669	102,679	0,488	0,48%							
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,485	105,498	0,541	0,52%							
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,163	105,176	0,612	0,59%							
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,335	105,372	0,578	0,55%							
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,740	103,752	0,555	0,54%							
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,627	103,639	0,601	0,58%							
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,938	106,948	0,730	0,69%							
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,614	105,632	0,590	0,56%							
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,663	108,676	0,627	0,58%							
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,554	104,590	0,583	0,56%							
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,961	103,977	0,585	0,57%							
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,967	106,986	0,757	0,71%							
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,976	104,988	0,541	0,52%							
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,540	106,554	0,543	0,51%							
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,055	107,071	0,562	0,53%							
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,717	104,727	0,509	0,49%							
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,937	105,951	0,582	0,55%							
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,956	104,991	0,569	0,54%							
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,689	103,703	0,614	0,60%							
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,134	105,146	1,381	1,33%							
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,967	103,982	0,431	0,42%							
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,874	101,891	0,513	0,51%							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE							UFI	*S.C	**	1,145	1,146	0,006	0,53%
FCP SALAMETT CAP							AFC	*S.C		10,888	10,890	0,057	0,53%
FCP SALAMETT PLUS							AFC	15/05/2008		10,467	10,469	0,055	0,53%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP							CGF	-	**	103,820	104,067	0,703	0,68%
FCP SECURAS							STB Manager	-		102,952	102,967	0,454	0,44%
FCP AXIS AAA							AXIS Gestion	-		101,031	101,043	0,573	0,57%
SICAV PLUS							Tunisie Valeurs	*S.C		41,670	41,683	0,192	0,46%
SICAV AMEN							Amen Invest	*S.C		30,317	30,321	0,158	0,52%
SICAV BNA							BNA Capitaux	14/04/2008		76,164	76,159	2,540	3,45%
ATTIJARI VALEURS SICAV							ATTIJARI GESTION	30/05/2008		109,653	109,511	6,452	6,26%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV							ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 093,914	1 092,976	58,296	5,63%	
SICAV L'INVESTISSEUR							STB Manager	21/05/2008		61,796	61,873	0,553	0,90%
SICAV PROSPERITY							BIAT Asset Management	15/04/2008		101,566	101,471	1,287	1,28%
ARABIA SICAV							AFC	05/05/2008		59,118	59,201	1,405	2,43%
SICAV BH PLACEMENT							SIFIB BH	02/05/2008		45,064	45,116	0,641	1,44%
SICAV AVENIR							STB Manager	19/05/2008		50,288	50,256	0,624	1,26%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV							UBCI Finance	30/05/2008		95,986	95,947	1,132	1,19%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV							UBCI Finance	30/05/2008		96,851	96,809	2,021	2,13%
SICAV SECURITY							COFIB Capital Finances	02/06/2008		13,578	13,568	0,220	1,65%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV							UBCI Finance	30/05/2008		77,082	77,098	2,805	3,78%
SICAV CROISSANCE							SBT	31/03/2008		200,959	200,347	8,801	4,59%
SICAV OPPORTUNITY							BIAT Asset Management	15/04/2008		109,565	109,501	1,501	1,39%
STRATEGIE ACTIONS SICAV							SMART Asset Management	23/05/2008		1 461,259	1 461,426	26,340	1,84%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE							AXIS Gestion	-	**	1 658,207	1 669,569	46,670	2,88%
MAC CROISSANCE FCP							MAC SA	19/05/2008	**	144,359	145,690	4,701	3,33%
MAC EQUILIBRE FCP							MAC SA	19/05/2008	**	136,258	136,994	3,429	2,57%
MAC EPARGNANT FCP							MAC SA	19/05/2008	**	124,094	124,368	1,361	1,11%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE							UFI	*S.C	**	1,561	1,576	0,057	3,75%
FCP MAGHREBIA MODERE							UFI	*S.C	**	1,371	1,387	0,038	2,82%
MAC EXCELLENCE FCP							MAC SA	19/05/2008	**	7 939,808	7 997,727	102,455	1,30%
FCP IRADETT 20							AFC	15/05/2008		11,036	11,037	0,078	0,71%
FCP IRADETT 50							AFC	15/05/2008		11,658	11,661	0,094	0,81%
FCP IRADETT 100							AFC	15/05/2008		13,380	13,381	0,316	2,42%
FCP IRADETT CEA							AFC	15/05/2008		12,417	12,443	0,501	4,20%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS							BIAT Asset Management	15/04/2008	**	102,313	103,086	2,348	2,33%
FCP BNAC PROGRES							BNA Capitaux	16/09/2008	**	103,818	104,512	3,327	3,29%
FCP BNAC CONFIANCE							BNA Capitaux	16/09/2008	**	105,874	106,330	2,295	2,21%
FCP VALEURS CEA							Tunisie Valeurs	-		13,373	13,384	0,295	2,25%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE							Alliance Asset Management	-	**	1 057,250	1 062,983	11,774	1,12%
FCP VALEURS SERENITE 2013							Tunisie Valeurs	*S.C	**	5 357,350	5 367,998	32,962	0,62%
AL AMANAH PRUDENCE FCP							CGF	-	**	114,323	114,534	2,366	2,11%
AL AMANAH EQUITY FCP							CGF	-	**	104,136	104,825	1,536	1,49%
FCP FINA 60							FINACORP	*S.C	**	1 015,603	1 016,734	5,959	0,59%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE							AXIS Gestion	*S.C		105,246	105,247	2,698	2,63%
FCP AXIS TUNISIE INDICE							AXIS Gestion	*S.C		489,206	488,219	18,492	3,94%
FCP KOUNOUZ							TSI	*S.C	**	110,869	113,026	4,185	3,85%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS							STB Manager	-		100,499	100,739	3,710	3,82%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE							MAXULA BOURSE	*S.C		100,442	100,521	0,197	0,20%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE							MAXULA BOURSE	*S.C		100,429	100,467	0,111	0,11%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE							MAXULA BOURSE	*S.C		100,399	100,403	0,019	0,02%
FCP SECURITE							BNA Capitaux	*S.C	**	101,155	101,013	0,690	0,69%
FCP OPTIMA							SIFIB BH	*S.C	**	100,886	101,276	1,463	1,47%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUMIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV SECURITY**Exercice du 01-01-2008 au 31-12-2008****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-12-2008**

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2008 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-12-2008 à raison de 34,55% dans des liquidités et quasi liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV ;

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-08, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 janvier 2009

SICAV SECURITY				
BILAN ARRETE au 31-12-2008				
(exprimé en dinar Tunisien)				
			<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
	<u>ACTIF</u>			
AC1 -	Portefeuille titres		707 592	566 641
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	359 626	291 354
	Obligations et valeurs assimilées	3.2	347 966	275 287
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		372 906	497 187
	Placements monétaires	3.4	367 263	490 904
	Disponibilités		5 643	6 283
Total Actif			1 080 498	1 063 828
	<u>PASSIF</u>			
PA1 -	Opérateurs créditeurs		1 052	1 065
PA2 -	Autres créditeurs divers		253	262
Total Passif			1 305	1 327
	<u>ACTIF NET</u>			
CP1 -	Capital	3.6	1 045 579	1 031 466
CP2 -	Sommes distribuables		33 614	31 035
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		77	49
	Sommes distribuables de l'exercice		33 537	30 986
Actif Net			1 079 193	1 062 501
Total Passif et Actif Net			1 080 498	1 063 828

SICAV SECURITY
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2008 au 31-12-2008
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-08 au 31-12-08	Exercice clos le 31-12-08	Période du 01-10-07 au 31-12-07	Exercice clos le 31/12/07	
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.3	4 854	29 826	3 805	26 085
	Dividendes		0	13 363	0	8 806
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 854	16 463	3 805	17 279
PR2	Revenus des placements monétaires	3.5	3 363	17 705	5 197	22 489
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 217	47 530	9 002	48 574
CH1	Charges de gestion des placements	3.7	-3 142	-12 676	-3 149	-13 440
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		5 075	34 854	5 853	35 134
CH2	Autres charges	3.8	-287	-1 187	-303	-1 336
	RESULTAT D'EXPLOITATION		4 788	33 667	5 550	33 798
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		1 332	-129	-780	-2 812
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 120	33 537	4 770	30 986
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 332	129	780	2 812
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-42 993	50 945	12 659	14 469
	Frais de négociation		0	-1	-89	-362
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	0	7 020	39 997
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		-38 205	84 610	25 140	87 902

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-2008 au 31-12-2008
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-08 au 31-12-08	Exercice clos le 31-12-08	Période du 01-10-07 au 30-12-07	Exercice clos le 31-12-07
AN1 -	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	-38 205	84 611	1 494	87 902
	Résultat d'exploitation	4 788	33 667	6 024	33 798
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-42 993	50 945	-4 530	14 469
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	0	0	0	39 997
	Frais de négociation de titres	0	-1	0	-362
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>		-30 117	0	-38 054
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>	44 679	-35 992	-16 839	-359 766
	a / Souscriptions	149 288	431 654	50 051	809 901
	Capital	137 665	404 390	47 616	758 397
	Régularisation des sommes non distribuables	7 143	18 179	1 230	25 441
	Régularisation des sommes distribuables	4 480	9 083	1 205	26 063
	b / Rachats	-104 609	-467 642	-66 890	-1 169 668
	Capital	-96 166	-438 196	-63 677	-1 098 305
	Régularisation des sommes non distribuables	-5 299	-21 204	-1 788	-34 631
	Régularisation des sommes distribuables	-3 145	-8 244	-1 425	-36 732
	Variation de l'actif net	6 474	18 502	-15 345	-309 918
AN4 -	<u>Actif net</u>				
	Début de période	1 072 719	1 062 501	1 068 773	1 372 419
	Fin de période	1 079 193	1 079 193	1 062 501	1 062 501
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>				
	Début de période	77 554	83 662	86 142	112 487
	Fin de période	80 920	80 920	83 662	83 662
	Valeur liquidative	13,337	13,337	12,700	12,700
AN6 -	Taux de rendement (%)	-14,21%	7,93%	9,37%	7,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-08

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.08 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV. Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, à la date du 31.12.08 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-08 un montant de 359 632 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'actif net
Premier marché	17 157	106 464	204 575	18,96%
ADWYA	5 494	12 736	34 024	3,15%
BT	600	21 603	66 749	6,19%
MAGASIN GENERAL	447	11 577	26 077	2,42%
SFBT	4 040	28 877	42 800	3,97%
TPR	3 680	14 439	17 399	1,61%
PGH	2 896	17 231	17 527	1,62%
Second marché	900	27 501	103 976	9,63%
MONOPRIX	900	27 501	103 976	9,63%
Titres OPCVM	489	51 401	51 075	4,73%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	51 075	4,73%
Total	18 546	185 367	359 626	33,32%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-08 un montant de 347 966 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'actif net
ATL 2006/1	500	50 000	51 425	4,77%
BIAT 2002	500	10 000	10 030	0,93%
CIL 2002/2	500	10 000	10 176	0,94%
CIL 2002/3	500	20 000	20 907	1,94%
ELWIFECK LEASING 2006/1	500	30 000	30 791	2,85%
TL 2007-1	400	32 000	32 023	2,97%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	40 000	40 399	3,74%
CIL 2008/1	500	50 000	50 890	4,72%
AIL 2008	1 000	100 000	101 325	9,39%
TOTAL	5 400	342 000	347 966	32,24%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 845 dinars pour la période allant du 01/10/08 au 31/12/08 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du quatrième trimestre 2008 sur les obligations de sociétés. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/08 au 31/12/08	Exercice clos le 31/12/2008	Période Du 01/10/07 Au 31/12/07	Exercice clos le 31/12/2007
Revenus des actions (dividendes)	0	13 363	0	8 806
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 854	16 463	3 805	17 279
Total	4 854	29 826	3 805	26 085

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/12/2008 à 367 263 dinars et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'actif net
Placement à terme 5,25%	365	365 000	367 263	34,03%
Total	365	365 000	367 263	34,03%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3 363 dinars pour la période allant du 01/10/08 au 31/12/08 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du quatrième trimestre 2008 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/08 au 31/12/08	Exercice clos le 31/12/2008	Période du 01/10/07 au 31/12/07	Exercice clos le 31/12/2007
Revenus des bons de trésor	0	7 721	3 236	5 334
Revenus des autres placements	3 363	9 984	1 961	17 155
Total	3 363	17 705	5 197	22 489

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 6 474 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	351
Variation de la part Revenu	6 123
Variation de l'Actif Net	6 474

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 01/10/2008	Montant:	956 160
	Nombre de titres:	77 554
	Nombre d'actionnaires :	116
Souscriptions réalisées	Montant:	137 665
	Nombre de titres émis:	11 166
	Nombre d'actionnaires nouveaux :	2
Rachats effectués	Montant:	-96 166
	Nombre de titres rachetés:	7 800
	Nombre d'actionnaires sortant:	6
Capital au 31/12/2008	Montant:	997 659 (*)
	Nombre de titres:	80 920
	Nombre d'actionnaires :	112

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2008 au 31/12/2008).

Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	997 659
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	50 945
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation	-1
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-3 024
Capital au 31/12/2008	1 045 579

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

CAP OBLIG SICAV
Exercice du 01-01-2008 au 31-12-2008
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2008 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé, à la date du 31-12-2008, à raison de 29% dans des liquidités et quasi liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2008, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 janvier 2009

AP OBLIG SICAV
BILAN ARRETE au 31-12-2008
(exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
AC1 - Portefeuille titres	3.1	21 943 891	20 432 288
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 607 875	1 058 374
Obligations et valeurs assimilées		20 065 404	19 081 785
Autres valeurs		270 612	292 129
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		16 446 908	9 203 381
Placements monétaires	3.3	16 377 021	9 171 914
Disponibilités		69 887	31 467
Total Actif		38 390 799	29 635 669
PASSIF			
PA1 - Opérateurs créditeurs		28 242	22 499
PA2 - Autres créditeurs divers		7 519	6 260
Total Passif		35 761	28 759
ACTIF NET			
CP1 - Capital	3.5	36 785 511	28 371 416
CP2 - Sommes distribuables		1 569 527	1 235 494
Sommes distribuables des exercices antérieurs		283	59
Sommes distribuables de l'exercice		1 569 244	1 235 435
Actif Net		38 355 038	29 606 910
Total Passif et Actif Net		38 390 799	29 635 669

CAP OBLIG SICAV ETAT DE RESULTAT Période du 01-10-2008 au 31-12-2008 (exprimé en dinar Tunisien)						
		Période du 01-10-08 au 31-12-08	Exercice clos le 31-12-2008	Période du 01-10-07 au 31-12-07	Exercice Clos le 31-12-07	
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.2	290 653	1 162 262	272 962	1 114 243
	Dividendes		0	38 996	0	40 484
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		287 273	1 109 433	269 339	1 063 683
	Revenus des autres valeurs		3 380	13 833	3 623	10 076
PR2	Revenus des placements monétaires	3.4	158 024	560 700	121 992	466 229
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		448 677	1 722 962	394 954	1 580 472
CH1	Charges de gestion des placements	3.6	-81 595	-300 734	-69 354	-268 586
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		367 082	1 422 228	325 600	1 311 886
PR3	Autres produits		0	0	0	0
CH2	Autres charges	3.7	-10 340	-38 268	-8 824	-34 280
	RESULTAT D'EXPLOITATION		356 742	1 383 961	316 776	1 277 606
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		-23 260	185 283	-115 147	-42 171
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		333 482	1 569 244	201 629	1 235 435
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		23 260	-185 283	115 147	42 171
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		16 076	10 684	10 110	-348
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	0	0	625
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		372 818	1 394 644	326 886	1 277 883

CAP OBLIG SICAV ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Période du 01-10-2008 au 31-12-2008 (exprimé en dinar Tunisien)					
		Période du 01-10-08 au 31-12-08	Exercice clos le 31-12-2008	Période du 01-10-07 au 31-12-07	Exercice Clos le 31-12-07
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	372 818	1 394 644	326 886	1 277 883
	Résultat d'exploitation	356 742	1 383 961	316 776	1 277 606
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	16 076	10 684	10 110	-348
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	0	0	0	625
AN2	Distribution de dividendes	0	-1 323 834	0	-1 160 659
AN3	Transactions sur le capital	-1 213 832	8 677 317	-3 104 007	1 649 147
	a / Souscriptions	15 823 115	76 532 304	6 825 790	37 417 650
	Capital	15 249 680	73 857 230	6 570 671	36 186 816
	Régularisation des sommes non distribuables	-537	-13 161	-912	-1 582
	Régularisation des sommes distribuables	573 972	2 688 234	256 031	1 232 415
	b / Rachats	-17 036 947	-67 854 987	-9 929 797	-35 768 502
	Capital	-16 441 208	-65 451 026	-9 559 980	-34 518 833
	Régularisation des sommes non distribuables	1 502	10 368	1 368	1 578
	Régularisation des sommes distribuables	-597 241	-2 414 329	-371 185	-1 251 248
	Variation de l'actif net	-841 014	8 748 127	-2 777 121	1 766 371
AN4	Actif net				
	Début de période	39 196 051	29 606 910	32 384 030	27 840 539
	Fin de période	38 355 038	38 355 038	29 606 910	29 606 910
AN5	Nombre d'actions				
	Début de période	379 077	283 255	313 100	266 602
	Fin de période	367 181	367 181	283 255	283 255
	Valeur liquidative	104,458	104,458	104,524	104,524
AN6	Taux de rendement (%)	4,07%	4,11%	4,20%	4,18%

CAP OBLIG SICAV**NOTES AUX ETATS FINANCIERS****TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-08****1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.08 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31.12.08 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-08 d'obligations, de bons du trésor assimilables, de titres OPCVM et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-08 à 21 943 891 dinars et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		19 510 150	20 065 404	52,31%
Emprunts d'Etat		11 016 900	11 387 092	29,69%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 247 697	21,50%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 139 395	8,19%
Emprunts de sociétés		8 493 250	8 678 313	22,63%
AIL 2008	7 000	700 000	709 274	1,85%
ATB 2007/1	3 000	281 250	290 075	0,76%
ATL 2006/1	16 000	1 600 000	1 645 594	4,29%
ATL 2008/1	5 000	500 000	515 388	1,34%
ATL 2004/1	7 500	150 000	153 288	0,40%
CIL 2008/1	9 500	950 000	966 918	2,52%
CIL 2002/3	500	20 000	20 907	0,05%
CIL 2002/2	1 000	20 000	20 352	0,05%
E.O.AL 2002-1	3 500	56 000	56 717	0,15%
GL 2004-1	10 000	400 000	422 504	1,10%
GL 2003-1	5 000	200 000	205 096	0,53%
SIHM 2008	3000	300 000	304 670	0,79%
STM 2007	5 000	500 000	507 264	1,32%
TUNISIELEASING 2004-2	3 000	120 000	125 081	0,33%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 600	368 000	368 261	0,96%

TUNISIELEASING 2007-2	3 000	300 000	314 448	0,82%
TUNISIELEASING 2005-1	12 700	508 000	513 070	1,34%
TUNISIE LEASING 2006-1	10 000	600 000	604 016	1,57%
TUNISIE LEASING 2004-1	3 000	60 000	62 393	0,16%
UTL 2005-1	10 000	800 000	811 416	2,12%
WIFACK LEASING 2006-1	1 000	60 000	61 582	0,16%
FCC		268 906	270 612	0,71%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P1	100	68 906	69 316	0,18%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P2	200	200 000	201 296	0,52%
OPCVM	10 171	1 596 404	1 607 875	4,19%
Sicav Entreprise	15 428	1 596 404	1 607 875	4,19%
Total		21 375 460	21 943 891	57,21%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 290 653 DT pour la période allant du 01/10/08 au 31/12/08 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur le portefeuille titres pour la période du quatrième trimestre 2008.

Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2008	Période du 01/10/07 au 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2007
Revenus des obligations de sociétés	117 892	435 592	99 958	391 683
Revenus des obligations d'Etat	169 381	673 841	169 381	672 000
Dividendes	0	38 996	0	40 484
Revenus des FCC	3 380	13 833	3 623	10 076
Total	290 653	1 162 262	272 962	1 114 243

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/12/2008 à 16 377 021 DT contre 9 171 914 DT au 31/12/2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Billets de trésorerie	1 502 760	1 502 530
Bons de Trésor court terme	3 822 713	3 050 079
Placements à terme	11 051 548	4 619 305
Total	16 377 021	9 171 914

Le détail des caractéristiques des placements monétaires à la date du 31/12/2008 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% actif net
Billet de trésorerie	30	1 500 000	1 502 760	3,92%
BIT 14/01/2009 6,9% (Carthago CERAMIC)	30	1 500 000	1 502 760	3,92%
BTC	4 000	3 799 518	3 822 713	9,97%
BTC 24/11/2009 5,26%	1 000	950 424	953 605	2,49%
BTC 27/10/2009 5,27%	2 000	1 900 699	1 913 038	4,99%
BTC 27/10/2009 5,28%	1 000	948 395	956 070	2,49%
Autres placements monétaires	10 090	10 090 000	11 051 548	28,81%
Placement à terme 5,25%	10 090	10 090 000	11 051 548	28,81%
Total	14 120	15 389 518	16 377 021	42,70%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 158 024 DT pour la période allant du 01/10/2008 au 31/12/2008 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les autres placements monétaires et les billets de trésorerie, au titre du quatrième trimestre 2008.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/10/08 au 31/12/08	Exercice clos le 31/12/2008	Période du 01/10/07 au 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2007
Revenus des placements à terme	113 639	363 884	68 477	296 264
Revenus des billets de trésorerie	21 160	96 391	21 160	116 283
Revenus des BTC	23 225	100 425	32 355	53 682
Total	158 024	560 700	121 992	466 229

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -841 012 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-1 174 486
Variation de la part Revenu	333 474
Variation de l'Actif Net	-841 012

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 01/10/2008

Montant:	37 969 149
Nombre de titres:	379 077
Nombre d'actionnaires :	561

Souscriptions réalisées

Montant:	15 249 680
Nombre de titres émis:	152 250
Nombre d'actionnaires nouveaux :	101

Rachats effectués

Montant:	-16 441 208
Nombre de titres rachetés:	164 146
Nombre d'actionnaires sortant:	89

Capital au 31/12/2008

Montant:	36 777 621(*)
Nombre de titres:	367 181
Nombre d'actionnaires :	573

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2008 au 31/12/2008).

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	36 777 621
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	10 684
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-2 794
Capital au 31/12/2008	36 785 511

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

SICAV BNA

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 31 décembre 2008.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la Loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 décembre 2008, les actifs de la société SICAV BNA se chiffrent à 2.531.874 D et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.037.897 D soit 80,5 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 493.977D soit 19,5 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20 %.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à 2.492.773 D en titres émis par des sociétés dans des proportions variables, dont une, ci-après citée, dépasse légèrement le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la Loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif :

SOCIETE	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET EMPLOYE DANS LA SOCIETE
BT	11.157 %

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et à l'exception de la remarque développée ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et sincères donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2008 font apparaître un total bilan de 2.531.874 D, un actif net de 2.492.773 D et un résultat net de la période bénéficiaire de 131.468 D.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
RAOUF MENJOUR

MEMBRE INDEPENDANT DE BAKER TILLY INTERNATIONAL

SICAV BNA
Bilan arrêté au 31 Décembre 2008
En dinars tunisiens

	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	2 037 897	2 156 964
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 909 146	2 056 159
Autres valeurs			
Titres d'OPCVM		128 751	100 805
Placements monétaires et disponibilités		493 977	545 705
Placements à terme	3.2	493 089	540 045
Disponibilités		888	410

Débiteurs divers			5 250
TOTAL ACTIF		2 531 874	2 702 669
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	8 891	9 739
Autres créditeurs divers	3.4	30 211	32 590
TOTAL PASSIF		39 102	42 329
ACTIF NET			
Capital		2 475 928	2 633 469
Capital en nominal	3.5	3 361 100	3 574 800
Capital début de période		3 574 800	4 010 400
Emission en nominal		6 210 900	12 885 400
Rachat en nominal		< 6 424 600>	< 13 321 000>
Sommes non distribuables		< 885 172>	< 941 331>
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	< 941 331>	< 1 061 685>
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	56 159	120 354
Sommes distribuables		16 845	26 871
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	16 856	26 847
Sommes distribuables de l'exercice clos			
Report à nouveau		< 11>	24
ACTIF NET		2 492 773	2 660 340
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 531 874	2 702 669

SICAV BNA

Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2008

En dinars tunisiens

	Note	Période 01/10/2008 31/12/2008	Période 01/01/2008 31/12/2008	Période 01/10/2007 31/12/2007	Période 01/01/2007 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	4.1		103 258		117 308
Dividendes			95 728		114 250
Revenus des titres OPCVM			7 530		
Revenus des obligations et valeurs assimilées					3 058
Revenus des placements à terme	4.2	4 626	19 806	2 707	18 556
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 626	123 064	2 707	135 864
Charges de gestion des placements	4.3	< 8 891>	< 38 379>	< 8 856>	< 39 043>

REVENU NET DES PLACEMENTS		< 4 265>	84 685	< 6 149>	96 821
Autres produits		-		-	
Autres charges	4.4	< 9 232>	< 67 220>	< 12 516>	< 70 733>
RESULTAT D'EXPLOITATION		< 13 497>	17 465	< 18 665>	26 088
Régularisation du résultat d'exploitation		< 1 379>	< 609>	< 6 758>	759
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		< 14 876>	16 856	< 25 423>	26 847
		1 379	609	6 758	< 759>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		< 294 658>	82 590	88 750	< 51 137>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres			33 584	57 052	199 228
Frais de négociation			< 2 171>	< 1 343>	< 9 241>
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		< 294 658>	114 003	144 459	138 850
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.5	< 308 155>	131 468	125 794	164 938

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 31 Décembre 2008
En dinars tunisiens

	Période 01/10/2008 31/12/2008	Période 01/01/2008 31/12/2008	Période 01/10/2007 31/12/2007	Période 01/01/2007 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	< 308 155>	131 468	125 794	164 938
Résultat d'exploitation	< 13 497>	17 465	< 18 665>	26 088
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	< 294 658>	82 590	88 750	< 51 137>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		33 584	57 052	199 228
Frais de négociation de titres		< 2 171>	< 1 343>	< 9 241>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	< 3>	< 26 882>	< 3>	< 51 336>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 46 911>	< 272 152>	< 237 456>	< 453 337>
Souscriptions				
Capital	961 300	6 210 900	845 800	12 885 400
Régularisation des sommes non distribuables	< 228 073>	< 1 341 669>	< 236 741>	< 3 395 758>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	< 1 377>	< 608>	< 6 758>	759
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos				
Rachats				
Capital	< 990 400>	< 6 424 600>	< 1 182 800>	< 13 321 000>
Régularisation des sommes non distribuables	211 639	1 283 825	343 043	3 377 262
Régularisation des sommes distribuables				
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos				

VARIATION DE L'ACTIF NET	< 355 069>	< 167 566>	< 111 665>	< 339 735>
ACTIF NET				
En début de période	2 847 842	2 660 340	2 772 005	3 000 075
En fin de période	2 492 773	2 492 773	2 660 340	2 660 340
NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)				
En début de période	33 902	35 748	41 932	40 104
En fin de période	33 611	33 611	35 748	35 748
VALEUR LIQUIDATIVE	74,165	74,165	74,419	74,419
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-46,460%	0,669%	19,915%	1,192%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SITUATION

ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2008

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la Loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 Bis rue de Liban 1002 Tunis.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la Loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1 Portefeuille Titres

	Coût d'acquisition	Plus ou moins value	Valeur actuelle	% actif net
Actions et droits rattachés	1 596 788	312 358	1 909 146	77%
OPCVM	126 486	2 265	128 751	5%
	1 723 274	314 623	2 037 897	82%

SICAV BNA
Portefeuille Titres au 31/12/2008
En dinars tunisiens

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'actif Net	% du capital de l'émetteur
Actions, valeurs assimilées		1 596 787,698	1 909 146,077	76,587%	
ARTES	10 000	103 300,000	91 600,000	3,675%	0,039%
ATB	6 000	11 016,305	32 028,000	1,285%	0,010%
ATB NS	1 400	7 600,000	7 600,040	0,305%	0,002%
BH	6 002	95 427,900	138 670,208	5,563%	0,033%
BIAT	4 500	165 020,567	167 238,000	6,709%	0,026%
BNA	25 000	228 756,007	221 025,000	8,867%	0,125%
BT	2 500	192 844,661	278 120,000	11,157%	0,033%
BTE (ADP)	6 500	173 797,238	202 930,000	8,141%	0,144%
CIL	4 289	39 186,687	74 637,178	2,994%	0,172%
ESSOUKNA	4 343	23 806,546	18 236,257	0,732%	0,144%
POULINA	10 342	61 534,900	62 589,784	2,511%	0,006%
SFBT	16 550	160 034,210	175 330,700	7,034%	0,030%
SIMPAR	4 500	77 630,833	110 218,500	4,422%	0,775%
SPIDIT	5 000	38 449,219	20 665,000	0,829%	0,019%
STB	5 400	54 893,870	48 249,000	1,936%	0,022%
TL	10 000	126 422,950	228 980,000	9,186%	0,179%
AB DA381/27	2	1,480	3,020	0,000%	0,000%
ADWYA DA	6	1,380	1,560	0,000%	0,000%
AMS DA011/50	1	0,080	0,090	0,000%	0,000%
AMS DA021/51	1	0,090	0,010	0,000%	0,000%
AMS DA 04	1	0,000	0,000	0,000%	0,000%
AMS 031/26	1	0,100	0,140	0,000%	0,000%
ATB 08	6 000	3 240,000	2 940,000	0,118%	0,000%
CIL DA 2008	4 289	13 596,130	12 867,000	0,516%	0,000%
SIM08	4 500	19 980,000	15 165,000	0,608%	0,000%
SITS DS	5 000	200,000	50,000	0,002%	0,000%
TJ DSO	4 500	45,000	0,000	0,000%	0,000%
TR DA 1/15	3	1,545	1,590	0,000%	0,000%
Titres des OPCVM	1 250	126 486,500	128 751,000	5,165%	
CONFIANCE FCP	500	50 000,000	52 017,500	2,087%	
POS SICAV	250	26 486,500	26 141,000	1,049%	
PROGRES FCP	500	50 000,000	50 592,500	2,030%	
Placements à terme	5 000	492 000,000	493 089,000	19,781%	
Placements BNA	5 000	492 000,000	493 089,000	19,781%	

3.2 Placement à terme

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte BNA placement	5 000	492 000	493 089	19,78%
	5 000	492 000	493 089	19,78%

3.4 Opérateurs créditeurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	8595	8559
Rémunération du dépositaire	296	1180
TOTAL	8 891	9 739

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Commissaire aux comptes	8 267	6 600
Conseil du marché financier	199	173
Primes et indemnités	21 443	25 635
Autres	302	182
TOTAL		
	30 211	32 590

3.5 Capital :

Capital au 01/01/2008

Montant 3 574 800**Nombre de titres** 35 748**Nombre d'actionnaires** 196

Souscriptions réalisées

Montant 6 210 900**Nombre de titres** 62 109

Rachats effectués

Montant -6 424 600**Nombre de titres** -64 246

Capital au 31/12/2008

Montant 3 361 100**Nombre de titres** 33 611**Nombre d'actionnaires** 183**3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:****Résultat non distribuable exercice clos (31/12/2006)** -1 061 685**Emission en primes d'émissions au 31 /12/ 2007** -3 395 758**Rachat en primes d'émissions au 31/12/2007** 3 377 262**Résultat non distribuable au 31/12/2007** 138 850-941 331**3.7 Sommes non distribuables de l' exercices en cours:****Résultat non distribuable au 31 Décembre 2008** 114 003**Emission en primes d'émissions au 31 Décembre 2008** -1 341 669**Rachat en primes d'émissions au 31 Décembre 2008** 1 283 82556 159**3.8 Sommes distribuables de l'exercice en cours****Résultat d'exploitation au 31 Décembre 2008** 17 465**Régularisation du résultat d'exploitation** -60916 856**4. ETAT DE RESULTAT :**

4.1 Revenus du portefeuille titres

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Dividendes des actions	0	95 728	0	114 250
Revenue des titres OPCVM	0	7 530	0	0
Revenue des titres émis par l'Etat	0	0	0	3 058
	0	103 258	0	117 308

4.2 Revenus des placements à terme

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Intérêts compte BNA placement	4 626	19 806	2 707	18 556
	4 626	19 806	2 707	18 556

4.3 Charges de gestion des placements :

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	8 595	37 199	8 559	37 863
Rémunération du dépositaire	296	1 180	297	1 180
	8 891	38 379	8 856	39 043

4.4 Autres charges:

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Primes+indemnité	9 552	38 000	9 578	38 000
Jetons de présence	3 394	13 500	2 832	9 900
Redevances CMF	614	2 658	611	2 705
Honoraires	1 960	7 795	2 292	7 795
Autres	-6 288	5 267	-2 797	12 333
	9 232	67 220	12 516	70 733

4.5 Résultat de la période

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Résultat d'exploitation	-13 497	17 465	-18 665	26 088
Résultat non distribuable (1)	-294 658	114 003	144 459	138 850
	-308 155	131 468	125 794	164 938

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme suit:

	01/10/2008 au 31/12/2008	01/01/2008 au 31/12/2008	01/10/2007 au 31/12/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Variation des plus ou moins values potentielles	-294 658	82 590	88 750	< 51 137>
Plus ou moins values réalisées	0	33 584	57 052	199 228
Frais de négociation	0	< 2 171>	< 1 343>	< 9 241>
	-294 658	114 003	144 459	138 850